

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 09 septembre 2021

Objet : Election des membres du Bureau

L'an deux mille vingt et un, le neuf septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-cinq août 2021, se réunit en session ordinaire, en salle d'assemblée au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 45 (dont 7 procurations) - 141 voix

Votants : 45 Pour soit 141 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mme Patricia BUISSON – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Camille CARCAT – 1 voix	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Francis COMBY – 1 voix	Président de la CC Pays de Lubersac Pompador
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Stéphane DELAUTRETTE – 1 voix	Président Pays de Nexon Monts de Chalus
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Alain FAUCHER – 1 voix	Vice-Président de la CC Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 2 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Alain GRASS - 1 voix	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Laurent GUINARD – (suppléant de Mr Peyresblanques) – 1 voix	Conseiller municipal CC Gartempe St Pardoux
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix	Vice-Président CC POL
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) - 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Christian JACQUIER – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix	Président Département Haute-Vienne
Mr Henri LECLERE – (procuration donnée à Mme Faivre) – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix	Président de la CC Briance Combade
Mr Guy MONTET – 1 voix	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Claude MONTIBUS – (suppléant de Mr Godmé) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Val de Vienne
Mr Philippe MOULIN – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Thierry MUZETTE – (procuration donnée à Mr Le Gouffe) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE – (procuration donnée à Mr Chevalier) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Hélène ROME – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Valérie SIMONET – 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix	Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr François VINCENT – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges
Mme Gülsen YILDIRIM – (suppléante de Mr Léonie) – 2 voix	Conseillère municipale Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) - 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine

En référence aux statuts en vigueur, le Bureau est composé du Président et de 18 autres membres (dont 7 vice-présidents) répartis comme suit :

REGION

- 3 membres désignés parmi les représentants de la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix par délégué)

DEPARTEMENTS

- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Corrèze (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Creuse (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Haute-Vienne (5 voix)

EPCI et groupements de collectivités en CORREZE

- 1 membre désigné parmi les représentants de l'Agglomération Tulle Agglo (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Midi Corrèzien
- CC Pays de Lubersac Pompadour
- CC Pays d'Uzerche
- CC de Ventadour Egletons, Monédières
- CC Xaintrie Val Dordogne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze (à l'exclusion des représentants de la communauté d'agglomération Tulle Agglo) dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi l'EPCI suivant :

- Syndicat de la Diège

EPCI en CREUSE

- 1 membre de l'Agglo du Grand Guéret (1 voix)
- 3 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Creuse dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 (1 voix par délégué) habitants soit parmi les EPCI suivants :

- CC Creuse Confluence
- CC Creuse Grand Sud
- CC Creuse Sud-Ouest
- CC Marche et Combraille en Aquitaine
- CC Portes de la Creuse en Marche
- CC Pays Sostranien
- CC Pays Dunois
- CC Bénévent Grand Bourg

EPCI et Commune en HAUTE-VIENNE

- 1 membre de la Ville de Limoges (1 voix)
- 2 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix par délégué) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Briance Combade
- CC Briance Sud Haute-Vienne
- CC Gartempe Saint-Pardoux
- CC Noblat
- CC Ouest Limousin
- CC Pays de Nexon Monts de Châlus
- CC Pays de St Yrieix
- CC Portes de Vassivière
- CC Val de Vienne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Haut Limousin en Marche
- CC ELAN

Monsieur Jean-Marie BOST procède à l'élection des membres du Bureau.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection des membres du Bureau.

Jean-Marie BOST soumet au vote les candidatures suivantes :

- 1^{er} vice-président : **François VINCENT** représentant la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix)
- 2^{ème} vice-présidente : **Hélène ROME** représentant le Département de la Corrèze (5 voix)
- 3^{ème} vice-présidente : **Hélène FAIVRE** représentant le Département de la Creuse (5 voix)
- 4^{ème} vice-président : **Stéphane DESTRUHAUT** représentant le Département de la Haute-Vienne (5 voix)
- 5^{ème} vice-président : **Jean-Pierre BERNARDIE** représentant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (19) (1 voix)
- 6^{ème} vice-président : **Alain GRASS** représentant la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine (23) (1 voix)
- 7^{ème} vice-président : **Jean-Paul BARRIERE** représentant de la Communauté de communes Haut-Limousin en Marche (87) (1 voix)

Les 11 autres membres du bureau :

- **Mathieu Hazouard** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Albin Freychet** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Bruno Fleury** (Communauté d'Agglomération Tulle Agglo) (1 voix)
- **Francis Comby** (Communauté de communes de Lubersac Pompadour) (1 voix)
- **Pierre Chevalier** (Syndicat de la Diège) (1 voix)
- **Henri Leclère** (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret) (1 voix)
- **Camille Carcat** (Communauté de communes Porte de la Creuse en Marche) (1 voix)
- **Vincent Turpinat** (Communauté de communes Creuse Confluence) (1 voix)
- **Sarah Gentil** (Ville de Limoges) (1 voix)
- **Alain Faucher** (Communauté de communes de Noblat) (1 voix)
- **Joël Vilard** (Communauté de communes Ouest Limousin) (1 voix)

Résultat pour chaque candidat :

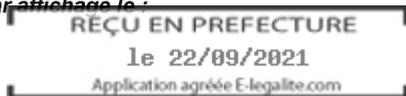
Nombre de votants : 45 (dont 7 procurations) représentant 141 voix
Nombre de suffrages exprimés : 141
Votes blancs ou nuls : 0
Majorité absolue : 72
Chaque candidat obtient 141 voix

Chaque candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, les candidats listés ci-dessus sont élus membres du Bureau. Les sept premiers membres du Bureau sont les sept vice-présidents par ordre d'élection.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :



99_DE-067-258728658-20210909-CS99_D787-D